

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Juillet 2013

L'an deux mille treize, le dix-huit juillet à 18 h, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 11 Juillet 2013, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Melle MAUNOURY, Mme JULIEN-RIVE, M. BOUCHER, M. HUMBERT.

Absentes excusées: Mme THIERIOT, Mme LEBRAUD, Mme DUGUET
Absent : M. LANGLOIS

Melle MAUNOURY est nommée secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

1. Attributions subventions 2013

Délib. n°24/2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Cheissoux, à l'unanimité des voix, décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de 2013 (art.6574) et charge M. le Maire de leur mandatement :

<i>Associations</i>	<i>Subventions 2013</i>
Comité des Fêtes de Cheissoux	360 €
ACCA de Cheissoux	200 €
Association des Retraités de Cheissoux	310 €
Foyer Rural de Cheissoux : Subvention de base Journées du Patrimoine Zumba	200 € 400 € 200 € Soit un total de : 800 €
Par delà les Frontières	250 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Peyrat	200 €
Refuge Fourrière du Mas du Loup	89,10 €
Télémillevaches	80 €
Secours Populaire	100 €
Les P'tits Drôles CLSH	2300 €
Coopérative Scolaire OCCE Bujaleuf	400 €
ANACR Eymoutiers	50 €
La Ligue contre le cancer	50 €
Les Pupilles de l'Enseignement Public Haute-Vienne	100 €
TOTAL	5 289,10 €

Afin d'entériner cette décision il est nécessaire de faire le virement de crédits suivant, approuvé à l'unanimité des voix :

<i>Articles et Opérations budgétaires Fonctionnement 2013</i>	<i>Augmentation des crédits de dépenses</i>	<i>Diminution des crédits de dépenses</i>
Entretien de voies et réseaux art.61523		178,00 €
Subventions personnes de droit privé art.6574	178,00 €	

La séance est levée à 18 h 45.